



2 allée de Muret  
87240 AMBAZAC

A Ambazac, le 23 Mars 2020

L'Adjointe du Directeur  
Catherine NAINTRE  
☎ 05 55 56 23 24

**Objet :** Nouvelles mesures concernant le COVID 19

Madame, Monsieur

Tout d'abord, je tiens à vous rassurer, **il n'y a aucun cas de COVID 19 dans l'établissement.**

L'équipe encadrante est tenue au courant quotidiennement des nouvelles directives du Ministère de la Santé relayée par l'Agence Régionale de Santé et les met en application immédiatement.

En plus, en raison de la propagation rapide du COVID 19, le Centre Gériatrique du Muret a décidé de prendre des mesures drastiques pour protéger au mieux les résidents.

Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

- Les résidents resteront dans leur chambre et les repas leur seront donc servis dans ce même lieu.
- Les animations seront individuelles et non plus collectives. Nous allons donc pour cela renforcer l'équipe d'animation.
- Suite à la dotation de ce jour, **les soignants porteront des masques.**
- Du personnel supplémentaire a été affecté à l'hygiène des locaux
- Un téléphone portable a été dédié aux communications avec les familles pour les résidents qui n'ont pas de téléphone et sera utilisé de **14h à 17h30.**
- Vous pourrez prendre des nouvelles de votre parent auprès des infirmières de **10h30 à 18h30 au numéro habituel.**

Egalement, afin de maintenir un contact avec votre proche, nous vous proposons de le joindre par « Skype ».

Skype est un logiciel qui permet aux utilisateurs de **passer des appels téléphoniques ou vidéo via Internet**, ainsi que le partage d'écran. **Les appels d'utilisateur à utilisateur sont gratuits.**

Si vous avez un compte un Skype, veuillez transmettre votre identifiant par mail à [accueil@ccm-ambazac.fr](mailto:accueil@ccm-ambazac.fr) ou par téléphone au 05 55 51 61 31

Si vous ne possédez pas de compte Skype, aller sur le site <https://www.skype.com/fr/get-skype/> ou télécharger l'application Skype disponible sur l'App store (I phone et Ipad) ou le Play Store (Android etc.). Le téléchargement et l'inscription ne prennent que quelques minutes.

**Les communications par Skype se feront les après-midis de 14h à 16h.** Un seul parent (ou référent) pourra joindre le résident par ce canal. Des plages de **15 minutes** par résident seront autorisées.

Pour les aider et les guider, votre proche sera accompagné d'un personnel de l'établissement.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjointe du Directeur par Intérim

Catherine NEMPE

